

1 Vote des taux de taxes locales 2021 (unanimité)

Taxe d'habitation : 13.23 % (sur les résidences secondaires)

Taxe sur le foncier bâti : 14.15 % (commune) + 21.90 % (Département) = 36.05 %

Taxe sur le foncier non bâti : 69.77 %

Pas d'augmentation de la part communale.

2 Vote du budget primitif de la COMMUNE (unanimité)

Fonctionnement :

- Dépenses : 809 219.00
- Recettes : 809 219.00

Investissement :

- Dépenses : 944 116.17
- Recettes : 944 116.17

3 Vote du budget primitif du transport scolaire (unanimité)

Fonctionnement :

- Dépenses : 33 937.00
- Recettes : 33 937.00

Investissement :

- Dépenses : 31 669.49
- Recettes : 31 669.49

4 Vote du budget primitif du PRL (unanimité)

Fonctionnement :

- Dépenses : 47 000.00
- Recettes : 47 000.00

Investissement :

- Dépenses : 60 006.29
- Recettes : 60 006.29

5 Création d'un poste d'agent de maîtrise principal (unanimité)

Afin de permettre à un agent l'avancement au grade d'agent de maîtrise principal conformément au tableau d'avancement annuel de 2020, Il est proposé au Conseil Municipal :

- De créer un poste d'agent de maîtrise principal territorial à temps complet au 1^{er} mai 2021
- D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant au budget de la commune de BEAULIEU

6 Droit de préemption parcelles C2240 et C2241 (unanimité)

Deux parcelles cadastrées section C 2240 et C2241, situées Lotissement Le Florette. La commune ne préempte pas.

7 Désignation de délégués auprès du SICTOM Emblavez-Meygal (unanimité)

DELEGUE TITULAIRE : Nicolas CHARREL

DELEGUE SUPPLEANT : Serge FAYOLLE